



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



de

Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division Namur

N° d'entreprise : 0727 805 450

BELGISCH STAATSBLAD

Dénomination

(en entier): CRAC ME

(en abrégé):

Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : RUE SAINT LOUP 18 5000 NAMUR

Objet de l'acte: Nomination

Monsieur le Président ouvre la séance à 10H. Tous les associés étant présents, l'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer.

Les associés approuvent à l'unanimité la date de ce jour pour l'Assemblée Générale Extraordinaire. Le Président énonce le point soumis à l'ordre du jour à savoir :

1-Nomination d'un second administrateur

Après les explications de l'actuel administrateur, l'assemblée générale décide de nommer un second administrateur et en précise les pouvoirs comme suit :

Le nouvel administrateur pourra engager seul la société, au même titre que l'actuel administrateur, pourra accomplir tous les actes nécessaires et/ou utiles à l'accomplissement de l'objet social. Son mandat sera à durée indéterminée et pourra être rémunéré, l'assemblée générale se réservant l'approbation annuelle du montant attribué.

L'assemblée générale décide d'appeler en qualité de second administrateur Madame GRAINDGORGE Cindy (NN 79.11.20-178.85). Celle-ci accepte expressément ce mandat.

Ce mandat prendra cours immédiatement.

Monsieur le Président remercie Madame GRAINDORGE pour son engagement et clôture, après signatures, l'assemblée à 10 h 15.

L Administrateur RIAHI MOUNIR

Déposé en même temps au greffe: 1 copie du PV de l'AGE

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).